Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20260605-41_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

❖

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

N° 41/26

Le vendredi 5 juin 2026 à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan COUDRAIS, Maire.
Date de la convocation : 29 mai 2026
Membres en exercice : 15
Membres présents : 14
Membres votants : 15
Présents : M. Ronan COUDRAIS, Maire, Mme Sylvie MONNIER, M. Jean-François CLAIRON, Mme Elodie HAMON, M. Yves PAPAIL, adjoints.
M. Stéphane BELLESOEUR, Mme Nadia CHEKKAT, Mme Johanna LE CLECH JOUBAIRE, M. Alain MOREL, Mme Florence PAVOINE, Mme Véronique BOUGEARD, Mme Gwendolyne BOULOT, M. Lucien COMBES, M. Jean-François COUROUSSE
Pouvoir : Solédane MOREL à Sylvie MONNIER,
Secrétaire de séance : Sylvie MONNIER

****

OBJET : DESIGNATION DELEGUES ELECTIONS SENATORIALES

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement des électeurs sénatoriaux,
Vu le code électoral et en particulier ses articles L. 288 et R. 133

a) Composition du bureau électoral
M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Lucien Combes, Jean-François Couroussé, Johanna Le Clech Joubaire et Gwendolyne Boulot.
La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Les candidatures enregistrées
M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. 3 délégués et 3 suppléants sont nécessaires.

3 candidats se sont déclarés pour le poste de délégués : Ronan Coudrais, Jean-François Clairon et Sylvie Monnier
Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

c) Élection des délégués)
Ont obtenu :
- Mme Sylvie MONNIER - 15 voix

- M. Jean-François CLAIRON - 15 voix

- M. Ronan COUDRAIS - 15 voix

Sylvie Monnier, Jean-François Clairon et Ronan Coudrais ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20260605-41_2026-DE

d) Élection des suppléants

3 candidats se sont déclarés pour le poste de délégués suppléants : Nadia Chekkat, Véronique Bougeard et Gwendolyne Boulot

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :
- Mme Nadia CHEKKAT - 15 voix

- Mme Véronique BOUGEARD - 15 voix

- Mme Gwendolyne BOULOT - 15 voix

Nadia Chekkat, Véronique Bougeard et Gwendolyne Boulot ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Ronan COUDRAIS

Certifiée exécutoire :
- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 10 juin 2026
- De l'affichage le : 10 juin 2026